
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :

JEUDI 06 FEVRIER 2025, à 20h00, en Mairie,
pour débattre de l'ordre du jour suivant :

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - RH

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2024 ;
Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG – Convention d'objectifs et de Financement entre la mairie de Montvalezan et l'Office de Tourisme de La Rosière 2022-2024 prolongée jusqu'en 2025 par l'Avenant 5 – Avenant n°6 – Approbation
FIN – Tarifs municipaux mise à jour
FIN – ETAT - DETR DSIL Demande de subvention - mise en accessibilité cinéma et création salles de conférence
FIN – REGION Demande de subvention - mise en accessibilité cinéma et création salles de conférence
FIN – ETAT - DETR DSIL Subvention rénovation services techniques
RH – Avenant à la convention d'adhésion à la mission référent déontologue élu
RH – Conditions d'exercice du télétravail – Modification – Approbation
RH – Convention Adhesion CDG ARE

URBANISME - FONCIER

FON – Vente du reliquat à la copropriété « LE SCHUSS » - La Rosière
FON – Achat de la parcelle section D n°3493 aux Consorts NOIR/ MERCIER – Les Perrières

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DST – Travaux de voirie – Entretien et réfection - Marché – Signature – Autorisation

QUESTIONS DIVERSES

Montvalezan, le 29 janvier 2025

Le Maire,
Jean-Claude Fraissard

